

Flash cultures – N°23

Observations du lundi 10 septembre 2018

Passage pluvieux de la semaine dernière, de quelques mm à deux dizaines. « C'est toujours ça mais ce n'est pas suffisant » me dit Laurent.

COLZA

Parcelles de colza du réseau jurassien (Bulletin de santé du végétal)

Commune	Date de semis	Organisme	Levée	Stade
Saint-Aubin	12 Août	CA 39	Homogène	5-6 ou 3-4 feuilles
Sermange	23 Août	CA 39	Homogène	2 feuilles
Chilly Le Vignoble	23 Août	INTERVAL	40%	cotylédon si levé
Saint-Lothain	23 Août	CA 39	Homogène	3 feuilles
Les Hays	27 Août	CA 39	10 à 15% levé	cotylédons si levé
Annoire	27 Août	CA 39	Non levé	
Ruffey sur Seille	28 Août	TERRE COMTOISE	Homogène	cotylédon
Authume	4 septembre	CA 39	Non levé	
Vaudrey	6 septembre	CA 39	Non levé	
Val D'amour	-	INTERVAL		
Sud Jura	Non semé	CA 39		

* **Stade** : Comparé à l'année dernière, notre réseau de parcelles n'est pas encore complet puisque toutes les parcelles ne sont pas semées. Un peu moins de la moitié des parcelles sont levées. Selon la date de cette dernière, le stade du colza varie de cotylédons à 6 feuilles. Une bonne moitié des parcelles ne sont pas levées ou cette dernière n'est que partielle.



Association colza féverole

* **Ravageurs** : Pour suivre l'évolution des ravageurs, l'utilisation de la cuvette jaune est impérative. Dès le semis terminé, placez là à une dizaine de mètres de la bordure de la parcelle. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation. Après le semis et jusqu'aux premières feuilles, elle doit être enterrée au 2/3 afin de détecter l'arrivée des grosses altises. A surveiller :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = si plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. **Observez absolument la ou les bordures de votre parcelle de colza qui jouxte d'anciens champs de colza (récolté en juillet). Dès que le colza est levé, le suivi doit être réalisé tous les 2 à 3 jours et de façon régulière, compte tenu de la rapidité à laquelle les dégâts peuvent se faire.**

- Grosses altises (altise d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Surveillez votre cuvette. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures.
- Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Seuil de nuisibilité = plus de 20 % de pieds porteurs de pucerons.

Sur le terrain : Pour les parcelles levées, le seul risque constaté pour l'instant est vis-à-vis des petites altises qui viennent d'anciens champs de colza (récolte 2018) proches ou contiguës. A Saint-Aubin, un traitement insecticide a été réalisé milieu de semaine dernière, ce qui n'empêche pas le retour toujours et uniquement sur la bordure de petites altises en ce début de semaine mais en très faible quantité. Le colza est développé soit au stade 5-6 feuilles, il ne devrait donc plus y avoir de risques. À Sermange, quelques petites altises sont observées dans la bordure à côté d'un ancien champ de colza. C'est sans danger pour le moment, mais par contre il faut surveiller cette parcelle maintenant et quasiment tous les jours. D'autres attaques comme à Rouffange ou sur le finage ont été signalés toujours dans des bordures proches d'ancien colza.

Dans des départements plus ou moins voisins, des dégâts de noctuelles terricoles (larves appelées vers gris) sont signalées nécessitant parfois le ressemis de la parcelle. Voir BSV.



Petites altises en quantité limitée sur colza à Saint-Aubin

Rappel : Lorsqu'un traitement est nécessaire vis-à-vis de la petite altise, il se justifie généralement que sur la bordure soit une largeur de quelques mètres à 20 ou 30 mètres selon les cas, uniquement contre l'ancien champ de colza. L'efficacité est toujours au rendez-vous mais la recolonisation peut se faire dans les 48 heures ou plus. En cas de ressemis, ce « nouveau » colza sera très sensible et surtout plus sensible que le reste de la parcelle qui plus développé sera en capacité parfois de supporter des attaques. Il n'est pas rare que certains abandonnent après avoir traité 3 ou 4 fois en 15 j à 3 semaines. Et ressemis du colza une fois que les petites altises ont disparu (15-20 septembre !). Dans tous les cas de figure, il est nécessaire de limiter au maximum les interventions comme les surfaces traitées en raison des risques de résistance aux insecticides. **En cas d'infestation (plante recouverte d'altises), vous pouvez me prévenir avant traitement pour un éventuel prélèvement au 03-84-72-84-27. Merci**

Liste de produits non exhaustive autorisés vis-à-vis des petites et grosses altises :

Ducat, Cajun, Bulldock Star 0.3 l/ha, Cythrine max, Cyplan max 0.05 l/ha, Sherpa 100 EW, Cyperfor 100 EW, Aphicar 100 EW 0.25l, Decis Expert, Pearl Expert 0.05 l/ha, Decis Protech, Pearl Protech 0.33 l/ha, Trebon 30 EC 0.2 l/ha, Karakas, Alicante 0.05l, Karate Zeon 0.05 l/ha, Fury 10 Ew, Minuet 10 EW 0.1 l/ha, Boravi WG 1.5kg/ha.

* **Fertilisation** : l'exigence du colza est forte vis à vis du phosphore. C'est à dire que cette culture répond fréquemment aux apports d'engrais phosphatés, minéraux et/ou organiques. En cas d'impasse répétées, les pertes moyennes de rendement sont les plus élevées. L'impasse minérale ou organique est donc déconseillée. Préférez les apports au semis car c'est au stade jeune que les plantes sont les plus sensibles aux carences en phosphore.

Pour la potasse, l'exigence est moyenne. L'impasse est donc possible. Elle se raisonnera selon la teneur du sol, le devenir des résidus de récolte du précédent et le passé récent de la fertilisation minérale et/ou organique.

Selon les 12 analyses réalisées en Franche-Comté de 2008 à 2010, la teneur moyenne des graines de colza en P₂O₅ est de 1,29 kg par quintal de grain et 0.8 kg par quintal pour le K₂O. Soit des **exportations** par ha de **52 kg de P₂O₅ et 32 kg de K₂O pour un rendement de 40 q/ha** (équivalent à 115 kg/ha de SUPER 45 et 53 kg/ha de Chlorure à 60 %). L'apport d'engrais de ferme pour un colza couvre généralement les exportations de la culture, et donc dispense de fumure de fond minéral.

Le « TRUC » à faire : si votre parcelle implantée en colza n'a pas reçu de phosphore minéral et/ou organique, rien de mieux que de faire un test avec un engrais phosphaté comme par exemple du Super 45. Dans une zone homogène, épandre à la main l'équivalent de 70 à 120 unités (150 à 250 kg/ha de Super 45) dans deux zones témoins équivalentes en largeur à un peu plus que celle de la barre de coupe qui récoltera votre colza et sur 20 à 40 m de long. Positionner ces deux bandes témoins, l'une à droite d'une trace du pulvérisateur et l'autre à gauche d'une autre trace du pulvérisateur. Ne pas faire cette démonstration dans le passage de pulvérisateur du tour de la parcelle.

* **Limaces** : à surveiller même si on n'observe pas de dégâts à ce jour dans les parcelles du réseau.

SOJA

La récolte se poursuit avec des écarts de rendement significatifs entre parcelles (- de 10 q/ha à 30 q/ha) ou moyenne d'exploitation (< à 15 q/ha à > 25 q/ha).

MAÏS GRAIN

La récolte débute avec des humidités comprises entre 15 et 25 % d'humidité pour des variétés semées début avril. Si vous avez une parcelle fortement attaquée par la pyrale, merci de nous contacter **au 03-84-72-84-27**.

AMBROISIE

Depuis au moins 5-6 années, une parcelle de la commune de Belmont est bien connue en raison de la présence d'ambroisie. D'un côté, elle est bordée par la route et d'un autre par un chemin. L'ambroisie n'avait jamais été observée dans les parcelles situées de l'autre côté de la route ni du fossé malgré des cultures de printemps comme du soja ou du tournesol. Mais cette année, c'est le cas, on en trouve dans l'accotement et dans la bordure de deux parcelles. Certes moins de 10 pieds pour l'une et probablement moins de 100 pour l'autre. Pourquoi, comment... ? L'excès d'eau de ce printemps (inondation) comme l'entretien des accotements peuvent être une cause plausible selon les parcelles. Mais surtout et c'est le plus important, les ambrosies de ces deux parcelles viennent toutes d'être arrachées manuellement et/ou détruites mécaniquement. Si l'arrachage manuel peut vite repousser certains, il n'empêche que cette technique peut être la meilleure solution et la plus efficace dans certaines situations pour limiter son extension. Une équipe de 5 ou 10 personnes peut être très efficace sur des faibles infestations dès lors que le ou les chantiers sont organisés. Pour en avoir discuté avec des agriculteurs, cette possibilité présente des avantages. Reste à mobiliser pour l'année prochaine des « arracheurs volontaires » et non des faucheurs volontaires.

